



ANIMATIONS FEVRIER 2022

(sous réserve de nouvelles mesures liées aux contraintes sanitaires)

- | | | | |
|---------------------------------|---|---|---|
| 🕒 Mardi 1 ^{er} Février | Assemblée générale DON DU SANG à 19h00 – Salle Polyvalente |  |  |
| 🕒 Dimanche 27 février | Braderie Pêche par Sports Humour Loisirs dès 8h00– Salle Polyvalente | | |
| 🕒 Février 2022 | Au vu des circonstances sanitaires, les rencontres CCAS reprendront le mardi 1er Mars | | |

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022

Le Conseil Municipal,



- a émis un avis favorable à la demande de remboursement formulée par une administrée suite à l'annulation de la location de la salle polyvalente par rapport à la crise sanitaire ;
- a émis un avis favorable à la demande présentée par SBVR (Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze) relative au plan pluriannuel 2022/2026 de restauration et d'entretien des rivières du Bassin Versant de la Reyssouze ;
- a émis un avis favorable à la demande présentée par la Société Int'Air Médical en vue d'exploiter une usine de production et stockage de matériels médicaux sur la commune de Montagnat ;
- a accepté la rétrocession de la voirie, des espaces verts et de l'éclairage public du Domaine des Arcuies ;
- a voté une décision modificative sur l'exercice 2021 en vue de régulariser le paiement des intérêts réglés suite au remboursement anticipé de l'emprunt de 200 000.00 euros comme suit :
 - * 022 : dépenses imprévues : - 45.00 euros
 - * 66111 : intérêts : + 45.00 euros
- a été informé de l'installation d'une sophrologue Chemin des Aubépines à Certines ;
- a pris connaissance du compte-rendu de la réunion de la Commission Urbanisme du 20 janvier relative à la révision du PLU ;
- a été informé qu'une réunion est prévue le 1^{er} février pour la réhabilitation des réseaux eaux usées à Portant ;
- a été informé que le plafond de la sacristie s'est effondré. Une demande de devis a été sollicitée et un dossier a été établi pour l'assurance de la commune ;
- a été informé que plusieurs actes de vandalisme ont été effectués sur la commune avec entre autres la détérioration de 2 arbres situés sur la voie piétonne et l'installation d'un bloc de pierre en début de ladite voie pour faire barrage ;
- a fixé diverses dates de réunions ;
- a fait le point sur divers travaux en cours ou à venir.

**Prochaine réunion Jeudi 24 février 2022 à 20h30 à la Salle Polyvalente
(séance publique)**

Vœux de la Municipalité

La cérémonie des vœux n'ayant pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, vous pouvez retrouver les vœux du maire en vous connectant sur Youtube via le site internet de la Mairie <http://www.certines.fr>

ÉTAT CIVIL

Naissances

Sara EL ABBOUNI
Maé PONCET

16 janvier
17 janvier



Mariage

Lili WANG et Gilles ROBIN

8 janvier



Conscrits 2022 - Banquet en préparation

Après les premières consultations d'usage auprès des forces vives de l'association, il a été décidé que l'on ouvrirait les portes de ce bel événement aux classes n'ayant pas pu célébrer leurs conscrits ces deux dernières années.

Pour ce faire, nous invitons les habitant(e)s des classes 0 – 1 – 2 – 5 – 6 et 7 ainsi que leur conjoint(e) souhaitant participer au banquet des classes prévu le samedi 23 avril 2022, à se préinscrire :

- par mail conscritscertines@gmail.com (en indiquant nom – prénom – classe concernée – avec ou sans conjoint(e))
- par téléphone au 06.55.68.50.28



REMERCIEMENTS

L'ensemble des Sapeurs-pompiers de Certines et le bureau de l'Amicale remercient les Certinois(e)s pour l'accueil qui leur a été fait lors de leur traditionnelle tournée des calendriers 2022. Nous vous donnons rendez-vous le Dimanche 15 mai 2022 au Stade des Buclanes pour notre premier vide grenier.

N'hésitez pas à venir nombreux, soit pour une simple visite ou pour venir vendre sur un des stands qui vous seront mis à disposition (contact : Christophe BELFY au 06.80.59.83.36)



INSTALLATION SOPHROLOGUE

Isabelle GADIOUX, Diplômée en Sophrologie et Relaxologie consultera sur rendez-vous en cabinet, à domicile ou en visioconférence (coordonnées : 06.48.26.27.31 – isabelsophrologie@gmail.com)



BRUITS & NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils (souffleuses, tondeuses à gazon, perceuse, scies mécaniques) sont réglementés par un arrêté préfectoral. Ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- Le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



DECHETTERIE DU MOLLARD - SAINT MARTIN DU MONT

Horaires d'ouverture du 1er novembre au 31 mars 2022

Lundi, mercredi et vendredi : 14H-17H30

Samedi : 9H-12H30 / 14 H-17H30

Dimanche : 8H30-12H00

